

FRED SANDRA  
KARIN OLAF  
DANIEL ERIK  
FRITZ SWOHL  
SONJA  
ALICE  
EMILIA  
KARL JULIA

BEA  
ALEX ANITA  
SAHRA ANITA  
STEPHAN ANITA  
MARC ANITA  
PETER ANITA  
AMOUK ANITA  
ANDREA ANITA  
ANNA ANITA  
MELANIE ANITA  
TIMO ANITA  
MARC ANITA  
URS ANITA

HANS KIM  
SINA ANITA  
FLORIAN ANITA  
ALBERT ANITA  
NOEMIE ANITA  
ALESSANDRO ANITA  
BEAT ANITA  
KATIA ANITA  
MICHELLE ANITA

LINDA MARIO  
DANIEL MAY  
LENA ANITA  
CHRISTIAN ANITA  
FRANK ANITA  
PATRICIA ANITA  
ANTON ANITA  
THERESA ANITA  
EVA ANITA

PIET  
LARS SUE  
FRITZ  
TANJA  
BILL NINA  
SUSANNE  
KEVIN PHILIPPE  
TONI ANITA  
ANNA ANITA  
NICK ANITA  
SVEN ANITA  
FABIO ANITA  
NADJA MIRIAM

# RAPPORT ANNUEL 2007



# SOMMAIRE

---

<b>Editorial</b>	<b>3</b>
<b>Introduction</b>	<b>4</b>
<b>Consultation – Thérapie</b>	
La réalité chiffrée de la consultation – thérapie ambulatoire	5
<b>Prévention</b>	
La réalité chiffrée de la prévention	8
<b>Education sexuelle</b>	
«Sexualpädagogik» une offre alémanique pour laquelle la demande ne cesse de croître	11
<b>Projets</b>	
vollRausch et AlcoFlop	12
<b>Séminaires</b>	<b>14</b>
<b>Bilan/Comptes d'exploitation</b>	
Comptes annuels 2007	16
<b>Membres du Conseil de fondation</b>	
Les organes de la Fondation	18
<b>Adresses de Santé bernoise</b>	
Contact	19



### **Chère lectrice, cher lecteur,**

Une fois de plus, vous allez lire ici des choses passionnantes concernant les activités de Santé bernoise. Vous trouverez des informations sur des projets novateurs, des prestations qui ont fait leurs preuves et des résultats. Et vous apprendrez la signification du nombre 20 205.

Les prestations fournies par Santé bernoise sont essentiellement le fait de nos collaboratrices et collaborateurs qui y engagent jour après jour leurs compétences humaines et professionnelles. Mais il y a aussi les nombreux partenaires avec lesquels nous avons fait bouger bien des choses et continuerons de le faire. Et bien sûr, il y a la Direction de la santé publique et de la prévoyance sociale, qui non seulement finance notre travail, mais porte avec nous la préoccupation des contenus de notre travail.

Et n'oublions pas notre Conseil de fondation qui définit stratégiquement les activités de Santé bernoise. Dans le cadre d'un vaste processus de réforme, le Conseil s'est doté cette année d'une nouvelle structure.

Je remercie toutes celles et tous ceux qui militent en faveur des objectifs de Santé bernoise. Et vous, lectrices et lecteurs, soyez remerciés pour l'intérêt et le soutien que vous portez à notre travail !

*Urs Wüthrich*  
*Président*



### **20 205 ? Pourquoi ce nombre est-il particulièrement important pour Santé bernoise ?**

Parce qu'il est le reflet du travail de nos collaboratrices. Il n'indique pas **20 205** heures de travail, ni un coût de **20 205** francs. Derrière ce nombre se cachent **20 205** personnes qui ont fait appel à nos services en 2007.

Parmi ces personnes il y a Sonja, une des 3098 personnes qui s'est fait conseiller chez nous par rapport à sa dépendance. Dans les **20 205** il y a aussi Mélanie, une des 727 personnes qui ont emprunté un livre ou un film à la médiathèque. Ou Albert, qui a pris part à une de nos formations sur le thème de la prévention, comme 2409 autres personnes durant l'année dernière.

Nous sommes heureux et fiers d'avoir pu soutenir **20 205** hommes et femmes en 2007, et plus particulièrement

parce que nous savons que derrière ces chiffres s'en cachent encore d'autres. Le nombre de personnes qui profitent indirectement de nos prestations est encore bien plus élevé. Derrière Sonja il y a ses trois enfants ainsi que son mari et ses supérieurs qui, grâce aux consultations spécialisées en alcoologie, ont constaté les premiers changements dans le comportement de Sonja. Concernant Mélanie, elle a regardé le film en famille et pu discuter de sujets sensibles avec ses ados. Et Albert fait bénéficier sa classe des nouveaux savoirs acquis en matière de prévention.

Notre objectif reste de réussir à atteindre le plus possible de gens, afin que quelque chose bouge pour eux et leur entourage.

*Bruno Erni*  
*Directeur*



### La réalité chiffrée de la consultation – thérapie ambulatoire

Se référant aux motions Fässler/Blaser, le Conseil d'Etat constatait, dans son évaluation globale de l'aide en matière de dépendances pour 2005, que la répartition des montants investis dans la consultation – thérapie ambulatoire ne correspondait pas aux coûts engendrés par les différents problèmes. Aussi entend-il procéder à une redistribution des moyens en faveur de la consultation – thérapie relative aux dépendances légales, liées<sup>1</sup> ou non<sup>2</sup> à des substances.

Entre 1998 et 2002, Santé bernoise a dû faire face, dans le domaine de la consultation – thérapie, à une restriction budgétaire de 30% (CHF 1 700 00). Cet argent n'a pas été redistribué dans l'aide aux personnes dépendantes, mais a servi à assainir des finances cantonales enfoncées dans les chiffres rouges. 11 postes ont ainsi dû être supprimés. Cela a créé une situation de pression propice à des réformes et des évolutions nécessaires. Les adaptations et améliorations exigées dans une évaluation réalisée par le Conseil d'Etat ont été mises en œuvre systématiquement :

- Les activités et prestations ne faisant pas partie des tâches définies de la consultation – thérapie ambulatoire (par ex. tutelles, curatelles, gestion du salaire) ont été définitivement abandonnées.
- Le nombre de nouveaux client-e-s est passé de 755 (en moyenne pendant de longues années) à 1749.
- Par rapport à l'investissement en personnel, le coût des nouveaux cas a été considérablement réduit, passant de CHF 4500.– à tout juste CHF 2200.–.
- La méthode des consultations et thérapies brèves centrées sur les solutions et les ressources a été largement introduite.
- D'autres formes efficaces de consultations dans le domaine des dépendances se sont développées (par ex. consultation de groupe).
- L'offre s'est étendue à des programmes d'apprentissage de la consommation contrôlée d'alcool – un service attractif pour les consommateurs-trices à risque.

<sup>1</sup> par exemple : alcool, tabac

<sup>2</sup> par exemple : jeu excessif, achats compulsifs

Cette expérience montre qu'un pilotage financier clair et explicite permet de procéder aux adaptations requises par les nouvelles conditions.

A ce jour, la prestation « consultation – thérapie ambulatoire » a un coût de l'ordre de CHF 4 800 000.– par an. Ce montant global comprend l'ensemble des coûts du travail des spécialistes, y compris les frais généraux (personnel administratif, encadrement régional et central), de même que les frais de fonctionnement (frais matériels), sous déduction des montants acquis.

En 2007, nos 30 spécialistes de la consultation et de la thérapie (23 postes à plein temps) disposaient de 48 200 heures de travail. 65% de ce temps de travail, soit 31 300 heures, ont été consacrés au travail direct avec les clientes et les clients et aux formations et sensibilisations du public. Les pourcentages indiqués ci-dessous concernent ces 31 300 heures de travail.



### Consultation – thérapie : individus, systèmes et groupes

La tâche centrale de nos spécialistes est de proposer des consultations et des thérapies à des personnes souffrant de problèmes de dépendance, à leurs proches et à leur entourage. Ils-elles consacrent 85% de leur temps de travail à ce type de prestations.

	2005	2006	2007
Nouvelles demandes	1645	1631	1749
Cas traités	2585	2665	2656
Cas par poste à 100%	115	117	116
Entretiens de conseil	10 847	10 824	10 861
Groupes	44	50	55
Sessions de groupe réalisées	315	316	345
Participant-e-s à des groupes	363	452	442
Entretiens brefs	1209	1308	1334
<b>Total des client-e-s touchés</b>	<b>4157</b>	<b>4425</b>	<b>4432</b>

## Formation et sensibilisation du public

Seulement 1% du temps de travail a été consacré à la formation de groupes particuliers (notamment de cadres). 11% du temps a été investi dans des sessions

d'information, dans le réseau, la coordination avec d'autres institutions, les relations avec les médias, internet et la documentation (médiathèque). 3% enfin dans le développement de produits (par ex. nouvelles offres) et le suivi de la formation des stagiaires.

	2005	2006	2007
Formations_____	13	24	33
Participant-e-s aux formations_____	474	676	549
Sessions d'information_____	98	90	150
Participant-e-s aux sessions d'information_____	3002	2862	3581
<b>Total des participant-e-s à des sessions de formation et d'information_____</b>	<b>3476</b>	<b>3538</b>	<b>4130</b>

Une augmentation des prestations liées à notre tâche centrale qui est la consultation – thérapie n'est plus possible sans perte de qualité. Un transfert des heures consacrées à la formation vers le travail direct avec les clients a déjà été effectué ces dernières années.

Compte tenu des moyens à disposition, les activités de consultation – thérapie proposées par Santé bernoise ont atteint leur limite maximale.

*Ueli Sommer*  
*Directeur des ressources*



## La réalité chiffrée de la prévention

Les moyens à disposition de la prévention sont à l'évidence insuffisants. C'est aussi la conclusion du Conseil d'Etat dans son évaluation globale de la stratégie en matière de dépendances. Aussi a-t-il annoncé une redistribution importante des moyens financiers pour permettre un renforcement de la prévention. Cette stratégie a été adoptée le 22 février 2005 par le Grand Conseil du Canton de Berne.

En attendant la mise en œuvre de l'intention des autorités, environ CHF 2 400 000.– par an sont à notre disposition pour le domaine « Promotion de la santé - prévention ». Ce montant global comprend l'ensemble des coûts du travail des spécialistes, y compris les frais généraux (personnel administratif, encadrement), de même que les frais de fonctionnement (frais matériels), sous déduction des montants acquis.

Selon le contrat de prestations qui nous lie à la Direction de la santé publique et de la prévoyance sociale du canton de Berne, il s'agit d'investir 20 à 25% des moyens financiers disponibles et du temps de travail des spécialistes dans les projets prioritaires du programme 2006 – 2009<sup>3</sup>. D'un point de vue strictement comptable, nous disposons donc d'environ CHF 1 860 000.– (77,5%) pour les prestations de base de la prévention dans les régions et de CHF 540 000.– (22,5%) par an pour le travail sur des projets.

<sup>3</sup> Voir aussi le rapport concernant les projets à la page 12/13.

Le temps de travail à accomplir par nos 15 spécialistes de la prévention (1090 pourcents de postes) correspond à environ 23 000 heures par an. Après déduction de la part consacrée aux projets, il reste 17 825 heures pour les prestations de base. 10 700 heures (60%) reviennent au contact direct avec les clientes et les clients, y compris les travaux directement liés à ces contacts. 7125 heures (40%) sont à disposition essentiellement pour pouvoir fournir des prestations de grande qualité – c'est à dire pour assurer des perfectionnements et des formations continues, des échanges professionnels, des discussions au sein de l'organisation.

Un chiffre indicatif important pour savoir si les ressources restreintes ont été investies de manière pertinente, est le nombre de clientes et de clients touchés par les produits partiels des « conseils de prévention », de la « formation » et de la « sensibilisation du public ». Dans ces trois secteurs, davantage de personnes ont encore été atteintes en 2007 que l'année précédente.

### **Les clientes et les clients des conseils de prévention**

But/effet escompté des conseils en prévention :

Les clientes et les clients disposent du savoir-faire nécessaire pour planifier et réaliser des actions efficaces de prévention et de promotion de la santé.

	<b>2006</b>	<b>2007</b>
Individus.....	355	460
Personnes dans des groupes/systèmes.....	642	659
<b>Total des personnes.....</b>	<b>997</b>	<b>1119</b>

### **Les clientes et les clients des formations de prévention**

But/effet escompté des formations :

Les participant-e-s sont capables d'orienter davantage leur vie quotidienne dans leur environnement particulier à des connaissances en rapport avec la prévention des dépendances et la promotion de la santé.

	<b>2006</b>	<b>2007</b>
Médiatrices et médiateurs (enseignant-e-s avant tout) et personnes appartenant à d'autres groupes cibles (foyers, parents, communes, entreprises)	<b>2377</b>	<b>2409</b>

### **Clientes et clients dans le cadre de la sensibilisation du public**

(sessions d'information, séances de coordination et de réseau, conseils dans les médiathèques pour de la documentation spécialisée)

But/effet escompté de la sensibilisation du public :

Les groupes cibles ont augmenté leurs connaissances. Ils disposent de fondements théoriques et pratiques en vue de la planification et de la réalisation de mesures.

	<b>2006</b>	<b>2007</b>
Personnes ayant participé à des sessions d'information	3950	3966
Personnes ayant participé à des séances de coordination et de réseau	191	375
Médiathèque/documentation spécialisée (conseils)	39	114
	<b>4180</b>	<b>4455</b>

En résumé, les spécialistes de la prévention ont touché 7983 clientes et clients dans les services de base. Parmi eux, 613 personnes ont eu recours à nos médiathèques dans les quatre centres régionaux, où ils-elles se sont procuré plus de 26 000 brochures, 878 outils pédagogiques, 666 ouvrages spécialisés et 240 vidéos.

Il appartient aux politiciennes et aux politiciens de déterminer combien d'argent sera mis à disposition de la prévention. Quelle que soit finalement la somme, notre effort ne va pas changer : nous devons investir les moyens de façon optimale. C'est bien ce que nous avons fait ces dernières années et c'est ce que nous continuerons à faire.

*Ueli Sommer*  
*Directeur des ressources*



### «Sexualpädagogik» : une offre alémanique pour laquelle la demande ne cesse de croître

Dans la partie alémanique du canton, Santé bernoise a le mandat du canton de l'éducation sexuelle. Dans la partie francophone, ce mandat est exécuté par l'APESE. Les lignes qui suivent concernent les prestations alémaniques dans le domaine.

Nos prestations dans le domaine de l'éducation sexuelle ont à nouveau été sollicitées activement l'an dernier. Dans l'ensemble, nous avons pu nous adresser à 129 classes comptant 2121 élèves au total. La moitié environ des formations ont eu lieu au centre de Berne. Entre-temps, notre offre d'éducation sexuelle est également bien connue et demandée dans les régions rurales du canton de Berne. Dans la mesure du possible, les formations se déroulent dans les établissements scolaires.

La présence régulière dans les médias de questions en rapport avec l'éducation sexuelle a, comme déjà l'année précédente, fait croître le nombre de demandes. Compte tenu de nos ressources limitées dans ce domaine, le nombre de réponses négatives a malheureusement aussi augmenté. Nous regrettons ainsi d'avoir été dans l'impossibilité de répondre à 77 demandes.

Parmi les thèmes que les jeunes souhaitent le plus aborder lors des formations, il y a la relation entre amour et plaisir, les changements corporels liés à la puberté, la contraception, les fonctions sexuelles, les maladies sexuellement transmissibles, les pratiques sexuelles,

l'orientation sexuelle, la violence sexuelle, la masturbation, la pornographie et la prostitution.

La question de la « consommation de pornographie chez les jeunes » ayant fait la une des journaux fin 2006, les responsables du domaine de l'éducation sexuelle ont décidé d'en faire la priorité annuelle en 2007. Une enquête non représentative réalisée auprès de 125 adolescentes et autant d'adolescents de 11 à 15 ans a permis de recueillir des données intéressantes : 95% des garçons interrogés ont déjà vu des images pornographiques (contre 27% des filles) ; les médias par lesquels les jeunes ont accès à des images pornographiques sont : Internet (garçons : 25%, filles : 10%), la télévision (garçons : 23%, filles : 38%) et le téléphone portable (garçons : 14%, filles : 18%).

Ce qui a été rapporté par les médias sur le lien supposé entre consommation pornographique et agressions sexuelles a également conduit en 2007 à des demandes de formations continues en entreprise. Nous avons donc organisé, pour une école supérieure et deux institutions sociopédagogiques des formations continues sur le thème « les jeunes, les nouveaux médias et la pornographie ». De plus, comme chaque année, nous avons réalisé des sessions de formation continue à l'intention de multiplicatrices et de multiplicateurs.

*Bernadette Schnider et Bruno Wermuth  
Team éducation sexuelle*



### vollRausch et AlcoFlop

#### Deux projets de détection précoce des jeunes présentant une consommation à risque

« Une gorgée de vodka au petit-déjeuner », voilà le titre d'un article paru dans le Bund à propos d'une écolière alcoolodépendante de 15 ans. Or, ce qui lui arrive n'est pas un cas isolé. Une étude réalisée par l'ISPA<sup>4</sup> atteste qu'en Suisse, 3 à 4 adolescent-e-s par jour sont traité-e-s dans les hôpitaux pour une intoxication alcoolique ou une alcoolodépendance. Plus les jeunes s'enivrent tôt et fréquemment, plus ils risquent de développer plus tard des problèmes d'alcool lourds de conséquences. Le corps et le psychisme des adolescent-e-s réagit en effet avec une sensibilité accrue à l'alcool : intoxications alcooliques, accidents, délinquance, relations sexuelles non protégées, problèmes scolaires ou difficultés pendant l'apprentissage et problèmes familiaux peuvent en découler.

#### Projet pilote vollRausch

La Direction de la santé publique et de la prévoyance sociale du canton de Berne (SAP) a chargé Santé bernoise de développer une offre de consultation pour les jeunes

de moins de 16 ans pratiquant une consommation d'alcool à risque. Pour analyser les besoins, nous avons procédé à une enquête auprès des services sociaux dans la partie alémanique du canton, des tribunaux des mineurs et des services d'urgences des hôpitaux.

Cette enquête a montré que la problématique posée par les ivresses des jeunes est reconnue par la plupart des services sociaux, mais que très rares sont ceux qui émettent un avis de détresse dans de tels cas. Les services sociaux ont notamment signalé qu'une offre d'aide obligatoire à bas seuil pour ces adolescent-e-s et leurs parents fait défaut. Il faudrait aussi établir un réseau entre l'école (ou le service social scolaire), les parents, le service social, la police et le tribunal des mineurs.

Les tribunaux des mineurs ont signalé que la consommation d'alcool des jeunes liée à des délits n'était jusqu'à présent prise en compte que de façon marginale et guère intégrée aux mesures prises. Le nouveau code pénal des mineurs propose néanmoins la possibilité d'ordonner à un jeune le recours à une offre de soutien dans le cadre de mesures éducatives prescrites.

<sup>4</sup> Institut suisse de prévention de l'alcoolisme et autres toxicomanies

Depuis le printemps 2007, nous travaillons, dans une première phase pilote, avec 6 communes sélectionnées à cet effet<sup>5</sup> et 2 tribunaux des mineurs<sup>6</sup>. Ceux-ci dirigent les jeunes à partir de 12 ans qui présentent une consommation problématique d'alcool vers nos offres de détection et d'intervention précoces. Ces offres comprennent :

- Consultations individuelles et en groupe pour les adolescent-e-s
- Consultation familiale
- Consultation pour familles et responsables de l'éducation des enfants
- Offre de groupe pour familles et responsables de l'éducation des enfants

Les premières expériences réalisées montrent que nos offres constituent une aide pour les institutions partenaires et que les démarches ne sont pas compliquées. La SAP a donc décidé de reprendre ces offres dans le cadre d'une deuxième phase pilote et de les rendre accessibles dans toutes les régions du canton, afin de récolter encore davantage d'expériences. Dès lors, tous les services sociaux régionaux et communaux, de même que les travailleurs-ses sociaux-ales scolaires, les éducateurs-trices, les écoles, les foyers et les tribunaux des mineurs

peuvent profiter de nos offres et envoyer les jeunes concernés en consultation dans nos 4 centres régionaux. Cette deuxième phase pilote débute en février 2008.

### **Projet pilote AlcoFlop**

Les consultations individuelles et de groupe proposées dans ce projet, sont proposées aux jeunes jusqu'à 25 ans qui pratiquent une consommation d'alcool à risque (de manière analogue au projet vollRausch). D'autre part, nous proposons un soutien à leur entourage (enseignant-e-s, formateurs-trices, travailleurs-ses sociaux-ales) en vue de reconnaître les problèmes à temps et d'intervenir en conséquence. L'offre comprend un atelier, un coaching et une formation aux entretiens motivationnels. La formation connaît un grand succès et a déjà été organisée au service social communal de la Ville de Bienne et au Gaskessel<sup>7</sup> à Berne. D'autres cours sont prévus pour le printemps 2008. L'entretien motivationnel a pour but de confronter un jeune à son comportement négatif et de le soutenir et l'accompagner dans la voie du changement.

*Karin Wittwer  
Team projets*

<sup>5</sup> Berne, Berthoud, Köniz, Münchenbuchsee, Ostermundigen et Stettlen/Vechigen.

<sup>6</sup> Berne 1 et 2, ainsi que Emmental-Oberaargau.

<sup>7</sup> Centre de jeunesse et de culture



« **What a wonderful world!**

**Un danger ou une chance ? »**

**Les nouveaux médias sous la loupe**

Le monde virtuel intéresse, ... les enfants et les jeunes avant tout, mais aussi le corps enseignant de l'Oberland bernois. Lors du séminaire organisé l'an dernier par Santé bernoise et l'inspectorat scolaire régional de l'Oberland, environ 370 membres du corps enseignant et des commissions scolaires se sont intéressés à ce thème.

A côté de beaucoup d'avantages indiscutables et de possibilités fascinantes, l'usage des nouveaux médias comprend aussi des risques : des offres douteuses ou illégales sont proposées pratiquement sans limites sur Internet ; les téléphones portables sont utilisés comme des instruments de harcèlement et les jeux informatiques violents ont eux aussi mauvaise réputation. Comment les écoles enfantines, primaires ou secondaires peuvent-elle faire face à cette dualité ?

A l'Hôtel Seepark à Thoun, des spécialistes reconnus ont présenté des résultats de recherches sur le monde des médias, ainsi que des exemples de pratiques scolaires en la matière. Ces exposés ont éclairé les divers aspects d'un thème complexe et controversé et ont indiqué des moyens possibles de gérer ces nouveaux médias dans le quotidien d'une école. Les différentes contributions

de ce séminaire ont été appréciées des participant-e-s. La manifestation a été agrémentée par les interventions humoristiques de la danseuse de corde Alexandra Jäggi.

En résumé, on peut retenir qu'une école qui entend intégrer le monde dans lequel vivent les enfants ne peut pas échapper à l'obligation de se préparer systématiquement à un monde médiatique en mouvement. La transmission par l'école des compétences clés paraît indispensable. Pour être en mesure de faire un usage intelligent des médias, les enfants et les jeunes doivent connaître les possibles effets des médias sur eux, mais il est tout aussi important qu'ils se connaissent eux-mêmes et reconnaissent leurs besoins. L'école ne peut pas faire cela toute seule – son travail doit être complété par une bonne coopération avec les parents.

*Cornelia Werner*

*Prévention, centre Oberland*

**Qu'est-ce que l'intégrité corporelle ?**

**L'intégrité : un thème qui a connu un grand succès**

Le 4<sup>e</sup> séminaire de Santé bernoise et de l'inspectorat scolaire régional du Seeland a été consacré à la question de savoir comment réaliser le mandat pédagogique difficile

et diversifié de l'école tout en respectant, protégeant et soutenant l'intégrité corporelle et psychique des élèves. Environ 400 membres du corps enseignant et des commissions scolaires se sont penchés sur ce thème en mai 2007.

Des exposés et une table ronde de discussion ont permis d'éclairer la problématique des points de vue de la philosophie, de l'école, des cultures étrangères, de l'éducation sexuelle, de la prévention et de la législation et de l'illustrer au moyen d'expériences vécues. La troupe « Die Nachbarn », à travers une histoire en 4 actes, a apporté un peu de légèreté au programme du jour.

Les conclusions suivantes peuvent être tirées du séminaire de Lyss : du point de vue de la promotion de la santé, l'intégrité corporelle constitue un facteur protecteur significatif ; une intégrité blessée un facteur risque de développer une dépendance ou des violences. L'éducation sexuelle a du succès lorsqu'elle est conçue comme une production commune du corps enseignant, des parents et des spécialistes. Une discussion sur les normes et les valeurs est plus importante que des règlements. Sur ces thèmes en particulier, les enseignant-e-s peuvent cependant se retrouver face à un conflit et le recours à des spécialistes extérieurs au milieu scolaire peut alors apporter soulagement et soutien.

*Irène Affolter-Fringeli*  
*Directrice régionale du centre Jura bernois-Seeland*

### **La prévention de la violence fait école**

Le sujet de la violence à l'école touche, inquiète et désécurise les gens. Ce qui a conduit environ 300 personnes du milieu scolaire à participer, en juin dernier, au séminaire « La prévention de la violence fait école » pour consacrer une journée entière à ce thème ; ce séminaire a d'ailleurs fait le plein.

Organisée par Santé bernoise et l'inspection scolaire régional de l'Emmental-Oberaargau, la manifestation

avait pour but d'apporter une aide pratique aux participant-e-s, de les encourager pour leurs actions et de transmettre aux membres du corps enseignant les compétences qui leur permettraient d'être attentifs et aptes à agir dans leur vie professionnelle quotidienne.

Quatre exposés ont apporté des informations sur les diverses formes de violence à l'école et proposé des moyens d'y faire face. En 10 ateliers, les participant-e-s ont eu l'occasion de se familiariser, en fonction de leurs propres intérêts, avec les divers moyens de prévention concrets à disposition des enseignants individuels, d'un collège d'enseignants ou d'une école entière.

En résumé, on peut constater que la violence n'est pas seulement un problème individuel de certains élèves, mais aussi un problème social. Ainsi, chaque enseignant-e et chaque parent définit très différemment ce qu'est, pour elle-lui, un comportement violent. Chaque établissement scolaire a pour tâche de déterminer ce qui est normal à ses yeux et ce qui n'est pas tolérable. Diminuer le nombre et la portée des actes de violence dans une école implique tout à la fois l'adoption d'une position commune et des enseignant-e-s qui osent se positionner et réagir le cas échéant.

En plus des intervenant-e-s et des animateurs-trices des ateliers, le temps radieux, l'accueil formidable du Château de Münsingen et les nombreuses discussions dans son magnifique parc ont contribué à la réussite de cette journée.

*Simone Eisner*  
*Prévention, centre Emmental-Oberaargau*

Les exposés et documents complémentaires (en allemand) sont disponibles en format pdf sous [www.santebernoise.ch](http://www.santebernoise.ch)

# BILAN/COMPTES D'EXPLOITATION

## Comptes annuels 2007 – Bilan

	31.12.2007 <u>Francs</u>	31.12.2006 <u>Francs</u>
<b>ACTIF</b>		
Liquidités	3 553 165.53	3 595 526.32
Créances	26 902.20	26 057.05
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT</b>	<b>3 580 067.73</b>	<b>3 621 583.37</b>
<b>PLACEMENTS</b>	<b>166 002.00</b>	<b>57 002.00</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>3 746 069.73</b>	<b>3 678 585.37</b>
<b>PASSIF</b>		
<b>Capital étranger</b>		
Capital étranger à court terme	424 036.30	345 093.48
Fonds liés à des projets	897 702.18	903 097.97
<b>TOTAL DU CAPITAL ETRANGER</b>	<b>1 321 738.48</b>	<b>1 248 191.45</b>
Capital de la Fondation	10 000.00	10 000.00
Capital propre disponible	2 413 007.62	2 405 231.28
Résultat de l'exercice	1 323.63	15 162.64
<b>TOTAL DU CAPITAL PROPRE</b>	<b>2 424 331.25</b>	<b>2 430 393.92</b>
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>3 746 069.73</b>	<b>3 678 585.37</b>

## Comptes annuels 2007 – Comptes d'exploitation

	1.1.-31.12.2007 <u>Francs</u>	1.1.-31.12.2006 <u>Francs</u>
<b>PRODUITS</b>		
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>8 321 628.68</b>	<b>8 226 864.50</b>
<b>CHARGES</b>		
Prestations externes	228 900.00	225 300.00
Charges de personnel	6 624 640.14	6 492 942.07
Frais d'exploitation	586 807.00	578 368.13
Frais administratifs	311 815.82	303 990.17
Frais liés aux projets	558 677.44	627 029.69
Autres charges	9 464.65	8 962.70
<b>Total autres charges</b>	<b>1 466 764.91</b>	<b>1 518 350.69</b>
<b>Total charges d'exploitation</b>	<b>8 320 305.05</b>	<b>8 236 592.76</b>
Recettes imprévues	–	24 890.90
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>1 323.63</b>	<b>15 162.64</b>

# MEMBRES DU CONSEIL DE FONDATION

## Les organes de la Fondation

### Comité du Conseil de fondation

#### Présidence

**Wüthrich Urs**, préfet, Fraubrunnen

#### Vice-présidence

**Bittner Brigitte**, directrice de SPITEX, Berne

**Heiniger Lorenz**, secrétaire communal, Wyssachen

#### Direction

**Erni Bruno**, directeur, Berne

### Membres du Conseil de fondation 2007

**Ackermann Madeleine**, directrice d'institution, Bienne

**Baur Klaus**, préfet, Reutigen

**Bittner Brigitte**, directrice de SPITEX, Berne

**Burri Gerhard**, préfet, Aarberg

**Dietrich Walter**, préfet, Interlaken

**Gerber Cyrill**, travailleur social, Bienne

**Haldimann Franz**, député au Grand conseil, maire, Berthoud

**Heiniger Lorenz**, secrétaire communal, Wyssachen

**Jenni-Schmid Vreni**, éducatrice diplômée, Kappelen

**Mollet Sarah**, travailleuse sociale, Berne

**Rychiger Esther**, commerçante, Steffisburg

**Studer Ueli**, responsable du Département social, santé et école, Köniz

**Wildbolz Ulrich**, médecin, Heiligenschwendi

**Wüthrich Urs**, préfet, Fraubrunnen

**Zahnd-Jungi Brigitte**, conseillère communale, Schönried

## Contact

Avec nos quatre centres de consultation et nos dix-sept antennes régionales, Santé bernoise est représentée dans l'ensemble du canton de Berne.

### Centre de Berne

Eigerstrasse 80, case postale, 3000 Berne 23

Tél. 031 370 70 70

Courriel : [bern@beges.ch](mailto:bern@beges.ch)

Antennes de consultation : Belp, Jegensdorf, Laupen, Schwarzenburg

### Centre Emmental-Oberaargau

Bahnhofstrasse 90, 3400 Berthoud

Tél. 034 427 70 70

Courriel : [burgdorf@beges.ch](mailto:burgdorf@beges.ch)

Antennes de consultation : Langenthal, Langnau, Worb

### Centre Jura bernois-Seeland

18, rue J. Verresius, case postale, 2501 Bienne

Tél. 032 329 33 73

Courriel : [bienne@beges.ch](mailto:bienne@beges.ch)

Antennes de consultation : Moutier, St-Imier, Tavannes, Ins et Lyss

### Centre Oberland

Krankenhausstrasse 14E, 3600 Thoune

Tél. 033 225 44 00

Courriel : [thun@beges.ch](mailto:thun@beges.ch)

Antennes de consultation : Erlenbach, Frutigen, Interlaken, Meiringen, Zweisimmen

Pour les consultations dans les antennes, vous pouvez prendre rendez-vous au centre régional dont elles dépendent pendant les heures de bureau : du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h

Sur rendez-vous, les consultations sont possibles en dehors des heures d'ouverture.

### Direction

Eigerstrasse 80, case postale, 3000 Berne 23

Tél. 031 370 70 60

Courriel : [geschaeftsleitung@beges.ch](mailto:geschaeftsleitung@beges.ch)

Pour plus d'informations : [www.santebernoise.ch](http://www.santebernoise.ch)